

ASSOCIATION OING-SERVICE

Maison des Associations
1, place des Orphelins, F - 67000 STRASBOURG
Inscrite au registre des associations
Tribunal judiciaire de Strasbourg Vol 72, Fol 105

Rapport moral OING-Service 2022

adopté par l'Assemblée générale ordinaire du 25 avril 2023

1) INTRODUCTION

Nous traversons une époque des plus troublées. Après la pandémie de Covid qui semble maîtrisée, la guerre en Ukraine s'est imposée avec une extrême violence. Celle-ci nous oblige à revoir nos appréciations sur une construction européenne que nous pensions en voie d'achèvement.

Plus généralement, nous pouvons citer dans nos préoccupations immédiates la réduction du CO2, la réforme de l'énergie, l'environnement, le développement du numérique.

Tous ces grands projets prendront du temps pour être réalisés car l'Europe est constituée d'Etats aux politiques souvent divergentes. Il faut néanmoins agir de manière rapide, efficace et audacieuse pour être en phase avec les événements dramatiques qui se bousculent.

Dans ce contexte, et pour être constructifs, nous renvoyons au projet de Recommandation de la Conférence des OING en vue du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe en mai à Reykjavik.

Nous, membres d'OING-Service connaissons le tout petit rôle qui est le nôtre dans ce brillant projet. Cependant nous pensons que sans le bas de laine géré rigoureusement par les présidente et trésorière, bien des dépenses ne seraient pas envisageables par nos Comités et nos élu.e.s. Nous rappelons notre enthousiasme aux objectifs de la Conférence des OING. Et pour contribuer à leur réalisation, nous profitons de ce rapport annuel pour demander aux instances compétentes de lui accorder plus de moyens matériels.

2) EN INTERNE

En interne, l'année 2022 était marquée par la démission, pour raison professionnelle, du Président Davide Capecchi/EFIL en début octobre. Nous le remercions pour le travail accompli et pour sa gentillesse. Le 10 octobre, Annelise Oeschger a accepté l'élection comme présidente par le Conseil d'administration et Joyce Herrent a accepté d'être secrétaire. Un appel à candidature en 2023 pour le poste vacant n'a pas eu d'écho. Néanmoins, avec les membres actuels du Conseil d'administration, les organes statutaires sont complets. Pour rappel, je les nomme:

Les membres élus sont:

- Annelise OESCHGER, ATD QM, présidente
- Marie-Claire GALIBERT, FIAPA, vice-présidente
- Heleen JANSEN, IAW, trésorière
- Joyce HERRENT, EYBA, secrétaire

Ces quatre personnes forment le Bureau et sont en même temps membres du Conseil d'administration.

Les membres de droit, qui font également partie du Conseil d'administration, sont:

- Gerhard ERMISCHER, président de la Conférence des OING
- Geneviève LALOY, vice-présidente de la Conférence des OING
- Simon MATTHIJSEN, membre de la Commission permanente de la Conférence des OING

3) ACTIVITES PRINCIPALES

- Webinaires et autres actions des Comités

Plusieurs Comités de la Conférence des OING ont organisé des webinaires en direction des représentant.e.s de leurs OING membres et autres personnes engagées, pour faire avancer la réflexion et l'action sur leurs thématiques, mais aussi pour soutenir les OING à contribuer davantage à l'application des instruments pertinents du Conseil de l'Europe comme la Charte sociale européenne. Pour les webinaires des Comités suivants, OING-Service a financé l'interprétation et parfois également la mise à disposition de la plateforme zoom: Action pour les droits sociaux, Dialogue interreligieux et interconvictionnel, Droits humains et intelligence artificielle. Le même financement a été accordé à un webinaire - side event sur les droits des femmes et le handicap. Par ailleurs, OING-Service a financé quelques traductions pour lesquelles il était impossible de trouver des bénévoles car les délais étaient trop courts.

Dans le cadre de son programme "Projets spécifiques des Comités", OING-Service a financé la mise en place, par le Comité Action pour les droits sociaux, de la plateforme "Social Rights Tracker" - un outil de monitoring pour la mise en oeuvre effective des droits garantis par la Charte sociale européenne. Dans le même cadre a été financé le webinaire "Education et intelligence artificielle" organisé par le Comité Droits humains et intelligence artificielle.

- Visite-mission en Grèce par le Comité sur les droits des personnes migrantes

OING-Service a financé les frais de voyage et d'hébergement en Grèce d'une délégation de ce comité. Le but était de contribuer à l'accès des ONG aux personnes migrantes, réfugiées et demandeurs d'asile et l'accès des migrant.e.s à leurs droits fondamentaux (sécurité, santé et éducation). La délégation a rencontré une vingtaine d'ONG locales et cette visite a été des plus fructueuses comme en témoigne le projet de recommandation "Pour une approche globale des droits des réfugié.e.s et des migrant.e.s et du rôle de la société civile".

- Feuille de route pour la participation des jeunes

Aussi en 2022, la Conférence des OING a mené son action "Délégué.e.s jeunes" en lien avec ses OING membres. Et vers la fin d'année une rencontre a pu être organisée à Bruxelles entre ces jeunes délégué.e.s, des ONG basées à Bruxelles et d'autres ONG européennes de jeunesse. Le sujet était le rétrécissement des espaces d'action pour la société civile en Europe et comment y faire face. Des réunions sur le thème de la société civile et des institutions européennes ont eu lieu avec le Secrétariat général de la Commission européenne et le partenariat CoE-UE pour la jeunesse.

- Représentation de la Conférence des OING

OING-Service a effectué le remboursement des frais de voyage et de séjour pour une réunion de la Commission permanente à Strasbourg et le remboursement des frais de voyage pour une deuxième réunion à Strasbourg (avril et octobre) ainsi que des frais de voyage et de séjour des représentant.e.s de la Conférence des OING auprès des différents Comités directeurs et groupes subordonnés et auprès du Centre Nord-Sud.

Le Président de la Conférence des OING s'est rendu régulièrement au Conseil de l'Europe pour des rencontres avec les membres du secrétariat, avec les Délégués des ministres ainsi qu'avec l'Assemblée parlementaire et le Congrès et leurs secrétariats. Depuis la fin de l'été, le Président est installé à Strasbourg ce qui lui permet une présence beaucoup plus constante auprès du Conseil de l'Europe pour faire entendre la voix de la société civile et consolider la place de la Conférence des OING. En même temps cela réduit sensiblement les frais de voyage de la présidence et de ce fait OING-Service contribue financièrement à cette installation sur place.

4) COMPTES

Les comptes montrent un résultat déficitaire de près de 400 € pour un budget de 32'000 € ainsi qu'une imputation sur réserves antérieures de 4'302.94 € comme prévue par l'Assemblée générale pour les actions dans le cadre de la "Feuille de route pour la participation des jeunes". Les réserves sont de 42'000 € et restent donc supérieures aux dépenses d'une année.

Le nombre d'OING cotisantes a légèrement diminué: 107 OING ont cotisé au total 16'170 € (2021 : 111 OING - 16'790 €). Il a fallu un effort énorme pour arriver à cette somme - somme importante car la subvention du Conseil de l'Europe (16'000 € prévus pour 2022) est toujours limitée par la somme cotisée par les OING elles-mêmes.

Les détails des ressources et des dépenses sont publiés dans le rapport de l'expert comptable.

5) PROJETS

OING-Service se réjouit de voir les fruits du financement de projets tels que le 'Social Rights Tracker' comme plateforme durable et efficace de suivi de la situation des droits sociaux et humains en Europe ou le suivi de la Recommandation sur les droits des personnes réfugiées et migrantes.

Les prochaines réunions des délégué.e.s jeunes sont prévues en avril à Strasbourg et en juin au Portugal, sous l'égide de la Fédération nationale des organisations de jeunesse. Les jeunes délégué.e.s font partie du comité d'organisation et assisteront aux deux réunions en personne.

Par ailleurs, OING-Service dispose maintenant d'un abonnement Zoom Pro et crée un réseau d'interprètes à la disposition des Comités et pour des actions spécifiques initiées ou soutenues par la Commission permanente de la Conférence des OING.

OING-Service reste également disponible financièrement aux Comités porteurs de projets dynamiques validés par la Commission permanente.